

## Commune de Montalchez / décharge communale

A la décharge communale, sont admis uniquement aux emplacements indiqués par un panneau :

- Les cailloux des champs
- Les déchets verts (branches jusqu'à 8 cm de diamètre)
- Les branchages
- La ferraille

La clé est disponible chez M. Paul-Ernest Cornu, la Comballaz 5, tél. : 076/517.96.57.

La décharge communale est ouverte du 8 avril au 21 octobre 2017, les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedis du mois, de 10h30 à 11h30.

\*\*\*\*\*

### RENSEIGNEMENTS

Bureau communal : Tél. 032/835.13.85

Déchetterie intercommunale : Tél. 032/835.24.13

Vadec (anciennement SAIOD) : Tél. 032/843.82.11

Diviza SA à Coffrane : Tél. 032/857.22.12

STEP à Colombier : Tél. 032/841.11.80

Cremadog à Montmollin : Tél. 032/731.20.30